



**HAL**  
open science

## **La fabrication textuelle du “ français africain ” : entextualisation, mises en scènes, réceptions**

Cécile van den Avenne

### ► **To cite this version:**

Cécile van den Avenne. La fabrication textuelle du “ français africain ” : entextualisation, mises en scènes, réceptions. Langue française, 2019, N° 202 (2), pp.61-75. <10.3917/lf.202.0061>. <hal-03953207>

**HAL Id: hal-03953207**

**<https://hal.science/hal-03953207v1>**

Submitted on 3 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

---

## La fabrication textuelle du « français africain » : entextualisation, mises en scènes, réceptions

Si la recherche contemporaine sur les français d’Afrique s’attache plus particulièrement à des corpus oraux, il faut rappeler d’une part que les premières attestations de variétés africaines de français sont des attestations écrites (j’y reviendrai dans cet article même), que d’autre part l’essentiel de la recherche lexicographique (celle menée dans le cadre du projet IFA<sup>1</sup> notamment) s’est faite à partir de corpus écrits (journalistiques et littéraires), qu’enfin la littérature africaine de langue française a été largement lue au prisme de la langue dans laquelle elle s’écrit et a donné lieu à de nombreuses études sur les usages littéraires de particularismes « africains » ; le cas de l’écrivain A. Kourouma et de sa « malinkisation » du français étant, sans doute, le plus emblématique (Caitucoli 2007 ; Delas 2012 ; Corcoran, Delas & Ekoungoun 2017). Me détachant d’approches linguistiques qui prennent la littérature comme corpus pour documenter des usages, j’aimerais aborder dans cet article ce que j’appellerai, reprenant le terme à M. Silverstein et G. Urban (1996), *l’entextualisation* des « français d’Afrique », leurs mises en représentation dans des textes qui peuvent ensuite circuler dans différentes sphères de réception et consommation, selon une approche qui doit aussi beaucoup à l’anthropologue K. Barber (2007). Un énoncé discursif devient texte, par un procédé d’entextualisation, à partir du moment où il est détachable de son contexte d’énonciation ; il devient dès lors disponible pour être répété ou recréé, dans un contexte différent, transmis à travers le temps et l’espace. Cette notion permet ainsi de penser les textes comme circulant d’un espace culturel à l’autre et oblige à réfléchir à ce que devient un texte lorsqu’il sort de son contexte de production, quelles réceptions il peut avoir, quels sens autres

---

1. Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire ; voir Boutin (2019) ce volume.

il peut prendre, etc. Cette notion peut être retravaillée pour penser les énoncés ou lexèmes « encapsulés » dans des textes. Lorsqu’une variété de langue non standard apparaît dans un texte, elle est mise en représentation : parce qu’elle fait l’objet d’un choix, d’un prélèvement, qui peut aussi contribuer à des formes de stéréotypisation, parce qu’elle est bien souvent insérée dans du texte écrit plus globalement dans une variété standard, parce que par un retour du discours sur lui-même, une « boucle réflexive » – pour reprendre la terminologie de J. Authier-Revuz (1995) –, cette variété peut être pointée, montrée, selon différents procédés : typographiques (italiques, guillemets) ou discursifs (gloses, traductions, etc.)<sup>2</sup>. Et la réception des énoncés et lexèmes « africains » encapsulés dans des textes peut varier, ainsi que les fonctions et valeurs attachées à cette variété de langue, selon les circuits de circulation et de consommation de ces textes.

En proposant un parcours qui relie les usages écrits de la période coloniale et de la période postcoloniale, je montrerai que l’entextualisation des français d’Afrique est une co-construction, française et africaine, et qu’elle s’est faite à travers des textes de statuts et de genres très disparates. J’analyserai d’abord des formes d’entextualisation coloniales qui ont contribué à produire un français « aofien », pour m’attacher ensuite à traiter de l’entextualisation postcoloniale du « français africain », à partir d’un exemple singulier, celui d’un petit roman gabonais, qui a largement servi de corpus pour ses particularités lexicales.

## **1. ENTEXTUALISATIONS COLONIALES : PETIT-NÈGRE, FRANÇAIS-TIRAILLEUR ET FRANÇAIS « AOFIEN »<sup>3</sup>**

Les premières attestations de « français d’Afrique » sont insérées dans des textes, de statuts divers, et c’est l’écrit qui a donné une première visibilité, quasi iconique, à cette « variété ». Elles forment deux grands ensembles polarisés, qui peuvent être rapportés à deux processus. Le premier ensemble, qui correspond à un pôle basilectal, pour reprendre une terminologie usitée en créolistique puis dans les études postérieures sur les français d’Afrique, regroupe les attestations dans la variété fortement déviante par rapport au français standard, et fortement stéréotypée, connue sous les appellations de « français-tirailleur » ou « petit-nègre ». Cette variété est encapsulée dans des textes aux statuts très divers. La grande majorité d’entre eux ressortissent à la littérature pré-coloniale<sup>4</sup> ou coloniale, qui a largement contribué à stabiliser et diffuser un stéréotype faisant

---

2. Pour une analyse de ces différents procédés, voir particulièrement Zabus (1991).

3. Cette première partie reprend, en les synthétisant, des éléments que j’ai abordés dans un ouvrage récent (Van den Avenne 2017).

4. Seillan (2003) définit ainsi un corpus de littérature qu’il décrit comme pré-coloniale, non par sa période de production mais par l’image de l’Afrique qu’elle construit.

parler les Africains « au mode infinitif » pour reprendre une expression de l'administrateur colonial, ethnographe et linguiste M. Delafosse <sup>5</sup> :

En avisant un Noir de forte encolure qui, assis sur une de ses cantines renversées, fume nonchalamment un brûle-gueule noirci, il lui dit en style télégraphique – car ses lectures lui ont enseigné que les Noirs ne parlent qu'au mode infinitif – « Toi porter mes bagages à la douane, moi payer toi ». (Delafosse, 1909 : 18)

Elle est aussi diffusée à travers une variété très hétérogène de supports textuels qui vont de la carte postale au menu de dîner de gala (p. ex. « Y en a bon pour Toubabs », 4<sup>e</sup> *Dîner des Moustiques*, 7 novembre 1899 <sup>6</sup>), mais également *via* des textes à diffusion orale comme les chansons, chansons populaires ou chansons fabriquant de l'entre-soi dans les milieux restreints des militaires coloniaux (particulièrement dans les Troupes de l'Infanterie de Marine). Elle est par ailleurs attestée dans des textes à diffusion plus privée, comme les correspondances. Vu la nature des textes où s'insèrent ces attestations, il est difficile de faire la part des choses entre attestations de faits linguistiques réels (même si reconstruits) et fabrications stéréotypées. Un exemple permettra de rendre compte de cette difficulté.

Dans l'ouvrage publié à la suite de la grande mission d'exploration qu'il mena de 1887 à 1889, L.-G. Binger fait parler plusieurs fois son domestique, D. Fofana, en style direct dans un « français défectueux » (Binger, 1892, t. 1 : 41). Regardons simplement un exemple : « Quand noir il y en a mangé beaucoup miel, ça qui trop bon, parce qu'il balaye ventre » (*ibid.*, t. 2 : 136). Dans un de ses carnets <sup>7</sup>, rédigés en cours d'expédition, L.-G. Binger écrit succinctement : « Incident de Diawé à Kitampo. Recherche du miel (balaye le ventre) ». Il a noté l'expression imagée « balaye le ventre » qui a dû lui sembler pittoresque. Autour de cette expression, il reconstruit un énoncé en insérant des éléments stéréotypés de « petit nègre ». L'insertion de propos au style direct dans ce français « petit nègre » stéréotypé est un trait d'écriture de la littérature coloniale et du genre auquel s'adonne L.-G. Binger, le récit de voyage en Afrique, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. *Du Fleuve Niger au Golfe de Guinée* a d'abord paru en feuilleton dans une revue illustrée de vulgarisation *Le tour du Monde (Nouveau journal des voyages)*. Ces propos au style direct sont donc plutôt stylisés, à partir d'éléments réels.

Cette variété fait aussi l'objet très tôt d'une description, publiée en 1904 par M. Delafosse. Il la décrit comme un « patois de langue européenne » (Delafosse, 1904 : 254), qui serait dû à une appropriation approximative du français par les Africains :

5. Pour une analyse précise de la fabrication et des usages de ces stéréotypes langagiers dans la littérature coloniale, je renvoie aux études que j'ai pu y consacrer (Van den Avenne 2007, 2013).

6. Fonds Alfred Muteau, Bibliothèque Municipale de Dijon. Je remercie l'une de mes étudiantes de master, Thaïs Vargas Diaz, qui m'a fait connaître ce corpus.

7. Déposés au Centre Historique pour l'Étude des Troupes d'Outre-Mer (Fréjus).

Le petit-nègre [...] est la simplification naturelle et rationnelle de notre langue si compliquée. [...] On dit souvent que c'est nous qui avons inventé le petit-nègre et que, si nous parlions aux Noirs un français correct, ils parleraient de même. Ce raisonnement est puéril : si nous ne voulons parler à un noir qu'un français correct, il sera plus d'un an avant de pouvoir nous comprendre, et quand il comprendra enfin, il nous répondra en petit-nègre : voilà la vérité. (Delafosse, 1904 : 263) <sup>8</sup>

Outre que les arguments avancés par M. Delafosse font montre d'un racisme assez primaire, ce dernier oblitère par ailleurs que ces formes sont le produit d'une interaction : simplification à fin communicative de la part des locuteurs natifs, reproduction de ces formes simplifiées par les locuteurs non natifs, production de formes par analogies ou régulation d'un paradigme, ces formes n'étant pas reprises et corrigées par les locuteurs natifs (contrairement à ce qui se passe, par exemple, dans l'acquisition d'une langue première par des enfants, qui peuvent produire des formes non normées mais logiques, qui vont être corrigées par les adultes). Dans ce texte, M. Delafosse décrit assez précisément ce qu'il a relevé comme principales caractéristiques de ce parler et G. Manessy y voyait « une première attestation de français d'Afrique » (1994 : 119). Effectivement, un certain nombre des exemples lexicaux précis que donne M. Delafosse, mais également certaines des constructions morpho-syntaxiques, se retrouvent à l'époque contemporaine dans le français oral d'Abidjan. On ne peut cependant pas traiter le texte de M. Delafosse comme un simple corpus, oblitérant l'idéologie linguistique raciste qui cadre la description. Comme l'avait déjà pointé M. Houis (1984), le « français tiraillé » est aussi une « variété idéologique de français ».

À côté de cette variété, marquée voire surmarquée comme déviante et faisant l'objet de mises en représentation racistes, se dessine, dès l'époque coloniale, une autre variété de français, qui a pu être qualifiée d'« aofien » (Schmidt 1984), néologisme indexant son inscription géo-historique coloniale (AOF : Afrique Occidentale Française, fédération de huit colonies d'Afrique de l'Ouest, créée en 1895). Ce français dit « aofien » n'est en fait rien d'autre qu'une variété régionale de français, marquée par quelques particularismes lexicaux. Le premier texte qui nous permet de cerner cette variété est un glossaire de 630 mots (Mauny [1952] 2011), publié par l'historien et chercheur à l'IFAN (Institut Français d'Afrique Noire) R. Mauny, alors en poste à Dakar. Pour introduire son propos, R. Mauny spécifie qu'il traite du « langage qu'emploient entre eux en Afrique occidentale française les Européens et l'élite africaine ». En ce sens, il serait le pôle acrolectal (ou variété de prestige) d'un français africain dont le « petit-nègre » ou « français-tiraillé » (et que R. Mauny dans son glossaire décrit comme un « langage simplifié employé pour parler au Noirs ne connaissant que des rudiments de français, ou entre Noirs, non lettrés, de diverses langues se servant du français pour se comprendre », 2011 : 86) serait le pôle basilectal. Ce français « aofien » ne se caractérise que par des spécificités lexicales, comme nous l'avons pointé, qui s'expliquent par l'« acclimatation » (c'est le terme employé par R. Mauny) de

---

8. Pour une analyse précise de ce texte voir Van den Avenne (2017).

cette langue à son nouvel environnement. R. Mauny n'a procédé à aucun recueil oral, ses sources sont uniquement écrites, et certaines sont très anciennes (la plus ancienne date de 1520), et elles ne proviennent que d'écrivains européens, si l'on excepte le cas du métis franco-sénégalais D. Boilat. Les sources sont des récits de voyage dans la grande majorité, mais également des romans d'aventure ou des romans coloniaux (R. Mauny cite les frères Tharaud et P. Loti ainsi que R. Randau). L'absence d'auteurs africains de langue française peut sembler surprenante. Certes, ils sont peu nombreux en 1952, mais R. Mauny n'a vraisemblablement pas lu O. Socé, A. Sadju ni B. Diop. Deux remarques à partir de là : le français « aofien » est avant tout une fabrication de locuteurs français et, d'autre part, même s'il était parlé, comme le laisse penser l'affirmation de R. Mauny, il est avant tout un français de l'écrit. L.-J. Calvet, qui a réédité le glossaire en le préfaçant, a écrit qu'il nous donnait « une sorte de photographie de l'état de la langue française en Afrique de l'Ouest au début des années 1950 » (Calvet, 2011 : 13). Au vu de l'analyse succincte que je viens d'en faire, cette présentation demande à être corrigée : nombre des termes notés par R. Mauny sont déjà tombés en désuétude à l'époque de son recueil, le glossaire est doté d'une dimension diachronique, et patrimoniale, indéniable, d'autre part, la photographie est très sélective et laisse dans le flou ou l'ombre d'autres pratiques.

Trois autres courts textes permettent d'approcher ce français « aofien ». Il s'agit tout d'abord d'une nouvelle, publiée en 1948 par le quotidien *Paris-Dakar*, et rédigée par une institutrice sénégalaise, A. Gueye, rassemblant « un grand nombre des particularités lexicales du français de l'Afrique de l'Ouest » (Schmidt 1984). A. Gueye écrit ce texte en réaction à une chronique, parue la même année dans le même quotidien, rédigée par un géographe français, J. Richard-Mollard, chercheur, comme R. Mauny, à l'IFAN et qui, à propos de l'étymologie d'un mot dit « africain », *lougan* (je reviens sur ce mot *infra*) se livre à une réflexion sur les contacts linguistiques eurafricains sur les côtes sénégalaises. Saturée d'expressions de français colonial africain, la rendant, à dessein, assez opaque pour un lecteur métropolitain, la nouvelle d'A. Gueye peut être lue comme un pastiche, voire une parodie de littérature coloniale. Le texte suit les mésaventures d'un petit fonctionnaire colonial, dépeint de façon caricaturale. Quelques années après, en 1951, toujours dans le quotidien *Paris-Dakar*, R. Mauny publie lui aussi un texte humoristique, sous le titre « Un conte en langage créole du Sénégal », qui regroupe également, sous forme d'exercice de style, des « expressions incompréhensibles pour le Français de France » (Mauny, [1951] 1992 : 9). Un personnage en fait les frais, un « Toubab » fraîchement arrivé au Sénégal. Une compagnie hétéroclite de vieux coloniaux s'emploie, une soirée durant, dans ce qui s'apparente à du bizutage, à mystifier et ridiculiser ce « bilakoro qui semblait si peu avoir l'étoffe d'un colonial » (*loc. cit.*). Le terme *bilakoro*, que, dans son glossaire R. Mauny définit comme : « débutant à la colonie, jeune homme sans expérience », est un emprunt au bambara, désignant le petit garçon incirconcis. Dans cet usage, il est un terme de jargon colonial, déjà employé par ceux que l'on nommait et qui se nommaient eux-mêmes les « Soudanais », à

savoir les militaires français de l'armée coloniale, qui ont participé à la conquête de l'Afrique de l'Ouest. Ce sens donné à *bilakoro* semble s'être perdu localement, parce qu'il était ancré dans la réalité coloniale, et il n'est pas répertorié avec ce sens dérivé dans *L'Inventaire des particularités du français en Afrique*. Dès lors, on peut avancer que ce que met en scène R. Mauny est davantage un code interne à la communauté française du Sénégal qu'un code partagé avec « l'élite africaine » pour reprendre les mots de l'introduction à son glossaire.

Un autre type de sources nous éclaire sur la manière dont s'est fabriquée une variété écrite de français africain en AOF : il s'agit des manuels de français destinés aux écoles primaires. Suivant les instructions de G. Hardy, alors inspecteur de l'enseignement en AOF, sont édités, dans les années 1910-1920, plusieurs manuels de lecture, adaptés au contexte africain, par leurs contenus, mais également par la variété de langue utilisée. Je me pencherai ici sur deux séries de manuels : d'une part, les manuels de J.-L. Monod (1921), ancien directeur d'école à Bamako et inspecteur de l'enseignement, et, d'autre part, la célèbre série des *Mamadou et Bineta*, d'A. Davesne, publiée à partir des années 1930, plusieurs fois rééditée, toujours disponible et encore largement utilisée. Le français employé dans ces manuels est marqué de traits lexicaux « aofien », qu'il s'agisse d'emplois locaux du français (p. ex. *concession*<sup>9</sup>, *condiments*<sup>10</sup>), de lexique typiquement colonial (p. ex. *lougan*, *canari*<sup>11</sup>) ou d'emprunts au mandingue/bambara (p. ex. *daba*<sup>12</sup>, *sabara*, *kinkeliba*<sup>13</sup>). Le français scolaire adapté a donc pu contribuer à répandre et stabiliser des usages, que l'on retrouve jusque dans le français contemporain parlé en Afrique de l'Ouest. Plus tard, les recueils de textes proposés à la lecture des élèves avancés vont dans le même sens : des textes de la littérature coloniale et de voyage, marqués de traits de français « aofien » et d'emprunts aux langues locales. Le recueil de textes destinés au cours moyen, publié par A. Davesne et J. Gouin et intitulé *Mamadou et Bineta sont devenus grands*, en est un très bon exemple. On y trouve ainsi, parmi d'autres, des textes d'A. Demaison, des frères Tharaud, de A. Davesne lui-même, de R. Maran, de F. V. Equilbecq, R. Delavignette, etc.

Un dernier corpus est particulièrement intéressant pour observer la stabilisation, dans les usages lettrés « indigènes », d'une variété de français aofienne :

---

9. Voilà la définition qu'en propose Mauny : « Groupe de cases, constituant généralement l'habitation d'une famille ; le terrain sur lequel elles s'élèvent était concédé par l'Administration, d'où son nom (*Moniteur du Sénégal*, 23 décembre 1856). A pris le sens plus général de propriété foncière » ([1952] 2011 : 50-51).

10. Terme désignant l'ensemble des ingrédients (légumes et épices) entrant dans la composition d'un plat, devenu d'usage courant en français d'Afrique.

11. Un mot « transatlantique », puisqu'il s'agit d'un emprunt aux langues caraïbes.

12. « Houe », mot emprunté au bambara, non intégré au français hexagonal, utilisé en français d'Afrique.

13. Mot bambara (aux prononciations et orthographe variées), aussi orthographié *quinquéliba* en français (c'est ainsi qu'on le trouve dans le manuel de Davesne) ; il désigne une plante de la famille des combrétacées dont les infusions et décoctions soignent rhume et accès de fièvre, et est d'usage courant dans toute l'Afrique de l'Ouest, et en français d'Afrique.

il s'agit des écrits d'instituteurs et élèves instituteurs formés à l'école normale W. Ponty et dont le récent ouvrage de C. Labrune-Badiane et E. Smith (2018) donne une analyse magistrale et passionnante. Manuscrits ou publiés dans différentes revues, telles le *Bulletin de l'enseignement de l'Afrique occidentale française*, ces textes sont marqués d'usage aofiens, emprunts au bambara ou au wolof essentiellement.

Je voudrais revenir brièvement sur le mot *lougan* car il me permettra de montrer la circulation des mots et des textes et de faire le lien avec ce que je vais développer dans ma dernière partie. Issu du portugais *lugar*, 'lieu' (mot banal, qui peut être utilisé pour désigner son coin, son lopin, quand on cultive son *lugar*), ce mot, qui n'est plus perçu dès le XIX<sup>e</sup> siècle comme un mot européen mais comme un mot africain, s'est spécialisé à l'époque coloniale pour désigner les parcelles cultivées pour l'agriculture vivrière en Afrique, on le trouve, outre dans ces manuels qui nous occupent, où les attestations sont très nombreuses<sup>14</sup>, dans des écrits d'administrateurs, et plus tard de géographes. Dans le corpus d'écrits d'instituteurs décrit par C. Labrune-Badiane et E. Smith, une occurrence de *lougan* fait l'objet d'un commentaire particulièrement intéressant. B. Maupoil, spécialiste du Dahomey (Bénin), barre le terme dans un manuscrit dactylographié de Y. Diallo, envoyé pour publication dans la revue *L'Éducation africaine*, datant de 1937 et portant sur « La condition sociale de la femme indigène en Guinée française ». Le motif de cette correction est : « terme soudanais » (Labrune-Badiane & Smith, 2018 : 250-249 ; cf. aussi le blog<sup>15</sup> de recherche qui accompagne le livre).

A. Kourouma, romancier ivoirien, écrit, dans *l'incipit* de son deuxième roman *Monnè, outrages et défis* :

Le pays était un *lougan* en friche, une case abandonnée dont le toit de toutes parts fuyait, dont les murs lézardés s'écroulaient. Tout était arriéré et vermoulu. Le legs était un monde suranné que des griots archaïques disaient avec des mots obsolètes. (Kourouma, 1990 : 16-17)

Les mots qu'il utilise, du très spécifique *lougan* (dont il marque l'usage par l'italique) au banal *case* en passant par *griot* marquent son texte d'africanité. Des liens se font jour entre le français scolaire adapté utilisé dans les écoles de l'Afrique française, les usages stylistiques de la littérature exotique, coloniale et de voyage, le français africain contemporain, et certains traits d'écriture de toute une première génération de romanciers africains<sup>16</sup>.

14. « Les feux allumés dans la brousse pour désherber et préparer les lougans détruisent les jeunes pousses et les arbres » (Monod, 1921b : 68) ; « Samba est cultivateur. Il a semencé de nombreux lougans de mil » (*ibid.* : 82), etc.

15. <https://bibicolaf.hypotheses.org/tableaux-et-cartes/yacinediallocorrections>

16. Sur les liens entre le français tel qu'enseigné dans les manuels, et particulièrement la série des *Mamadou et Bineta*, et l'émergence d'un « style instituteur » caractérisant la prise d'écriture de nombreux intellectuels ouest-africains, voir Mouralis (1984), Derive (1980) et Blachère (1993).

## 2. ENTEXTUALISATIONS POST-COLONIALES : LE GOÛT DU MAL-ÉCRIRE

La littérature africaine de langue française s'est longtemps caractérisée par une forme d'académisme linguistique et stylistique. Jusqu'en 1968 (date de parution des *Soleils des Indépendances*, premier roman d'A. Kourouma, je vais y revenir), ce qui domine, dans l'écriture fictionnelle particulièrement, est le respect des normes littéraires, stylistiques, linguistiques, héritées d'une certaine littérature romanesque du XIX<sup>e</sup> siècle français. La langue française utilisée, voire reproduite, est d'abord apprise à l'école, à partir de modèles tels que nous en avons listés quelques-uns dans notre précédente partie (littérature réaliste, littérature de voyage, littérature coloniale). Si un français plus oral (dans une variété d'oral stylisé) apparaît, c'est selon un modèle énonciatif lui aussi hérité de la littérature réaliste, dans les dialogues au style direct où l'on peut faire parler le peuple dans une variété distincte de celle de la langue de la narration, qui elle s'écrit dans un registre soutenu. L'inscription d'une oralité africaine stylisée en français dans la littérature africaine de langue française ne s'est pas faite sans tension ni méfiance, dans la mesure où toute représentation d'un parler populaire africain faisait écho au « petit-nègre » mis en scène dans les romans coloniaux (Van den Avenne 2013). Comme l'écrit A. Costantini (2008), « [u]n spectre linguistique hante la Francophonie : le spectre du <petit-nègre> ».

L'histoire éditoriale du premier roman d'A. Kourouma est bien connue (voir notamment Corcoran 2018). Refusé par les maisons d'éditions africaines et françaises parce que jugé « mal écrit », il est d'abord publié au Canada avant que les droits ne soient rachetés, dès l'année suivante, par le Seuil. Avant que ses audaces stylistiques et linguistiques ne soient appréciées et que l'on loue sa « malinkisation » du français (terme pour le coup approximatif, réducteur et fortement culturaliste), il a d'abord été suspecté d'incompétence. Voilà comment A. Kourouma raconte son expérience :

La première chose qu'on fait c'est de prendre contact avec des éditeurs africains. Ils m'ont répondu que ce n'était pas rédigé en bon français, qu'il fallait d'abord que j'apprenne à écrire dans cette langue [rires]. [...] Mon livre, dans une partie expurgée, comportait beaucoup d'allusions à peine voilées, à la politique en Côte d'Ivoire, au régime, aux tortures. Alors évidemment *Présence africaine* m'a dit, « Avant de critiquer les États africains, avant d'attaquer le président, apprenez donc à écrire en français » [rires]. (*Jeune Afrique Économie*, n° 139, janvier 1991, p. 102-107 ; propos recueillis par O. Felgine et M. Lobé Ewané ; cité dans Corcoran, 2018 : *passim*)

Je ne reviendrai pas, dans cette partie, sur les appropriations de la langue française par des écrivains africains et leurs mises en scène littéraires. De nombreuses études ont traité de ce phénomène (voir notamment Gassama 1995 ; Prignitz 2004). Très axées sur les particularités lexicales (emprunts, xénismes, français régional) ou morphosyntaxiques (calques, interférences), elles tendent à traiter le texte littéraire en corpus sans toujours prendre en compte les effets stylistiques internes ou les questions de réception. J'aimerais revenir sur un

petit texte, une sorte de comète, dans le paysage éditorial de la littérature africaine de langue française, unique roman d'un auteur à la « vocation contrariée » (Ducournau, 2017 : 345). En 1992, H. F. Ndong Mbeng, à l'âge de dix-neuf ans, publie un premier, et jusqu'à présent unique, roman, *Les Matitis*. Il est présenté par son éditeur comme issu des *matitis*, ces quartiers de bidonville de Libreville au Gabon (« Hubert Freddy Ndong Mbeng, 19 ans, est un enfant des Matitis » peut-on lire en quatrième de couverture). L'auteur, selon une « propension à masquer des origines sociales et un lieu de vie », que l'on retrouve chez d'autres écrivains africains contemporains (Ducournau, 2017 : 300), n'a pas démenti cette affirmation. Cette indication biographique « accrocheuse »<sup>17</sup> a sans doute servi la réception de l'œuvre, comme garantie d'authenticité<sup>18</sup>. Et effectivement, ce qui fait la force et le charme de ce récit, c'est son côté « brut de brut », pour utiliser les mots mêmes de H. F. Ndong Mbeng, soulignant la chance qu'il a eue que l'on ne lui ait pas demandé de retravailler son texte<sup>19</sup>. Une note de l'éditeur, en ouverture du livre, précise même : « On a respecté, dans le présent ouvrage, des particularités de syntaxe et de vocabulaire qui relèvent soit de l'invention de l'auteur soit du français populaire parlé à Libreville ». Le travail éditorial aurait donc consisté aussi à garantir le côté « document authentique » du récit jusque dans la langue même employée, et je vais revenir sur ce point.

H. F. Ndong Mbeng (1973-) est né et a grandi dans un village du nord du Gabon, près de la ville d'Oyem (capitale régionale du Nord) à environ 600 km de la capitale. Il y a été scolarisé puis l'a quitté pour entrer au collège et ensuite au lycée à Libreville. À Libreville, logé chez une cousine pendant quatre ans, il découvre la vie au quotidien dans un *matiti*, comme un « touriste » pour reprendre le mot qu'il utilise en entretien, en compagnie de quatre jeunes gens de son âge, déscolarisés tous les quatre, et qui deviennent les protagonistes principaux de son récit. Il raconte avoir écrit son récit de nuit, sur des cahiers d'écolier, séchant l'école, refusant de passer le baccalauréat tant qu'il n'aurait pas réussi à écrire ce texte : « j'étais en crise d'adolescence, et les Matitis c'est le fruit de ma crise d'adolescence ». La publication du récit tient de la chance et du conte de fée : il apporte le manuscrit à Y. de la Croix, alors directeur du Centre Culturel Français, qui favorise l'obtention d'une subvention du Ministère de la coopération. L'ouvrage est publié aux éditions Sepia, jeune maison d'édition fondée en 1986, soit 6 ans plus tôt par P. Mérand, et consacrée exclusivement à l'Afrique sub-saharienne. Le récit connaît un certain succès, il est adapté pour

---

17. Marcillac (2010), dans un entretien réalisé avec l'auteur, parle de « stratégie marketing », terme que Ndong Mbeng récuse en partie.

18. Dans un article maintenant ancien que je lui avais consacré (Van den Avenne 2004), j'avais fondé en partie mon analyse sur cette indication biographique erronée, cet article est l'occasion aussi pour moi de revenir sur ce point.

19. « ce manuscrit c'est vraiment le brut de brut, je l'ai respiré, il sent un petit peu le travail que je faisais, enfermé, avec toutes les difficultés dans ces quartiers difficiles, de 24h à 6h du matin » (Marcillac 2010).

le théâtre<sup>20</sup> et inspire une adaptation cinématographique<sup>21</sup>. Vendu à 10 000 exemplaires, il est épuisé depuis 2003 (Ducournau, 2017 : 344). H. F. Ndong Mbeng pense pouvoir entamer une carrière d'écrivain, est introduit dans les milieux de l'édition parisiens, mais se décourage, dit-il, face aux injonctions des éditeurs sur ce qu'il doit / ne doit pas écrire. Il s'installe à Paris, s'investit dans divers projets culturels, est un temps bibliothécaire de l'ambassade du Gabon, poursuit des études à l'EHESS. Vingt ans après la publication de ce récit d'adolescent, sa carrière d'écrivain semble, quant à elle, avoir été définitivement abandonnée. Pour ma part, je pense que ce qui avait séduit dans ce récit, et permis sa publication, l'écrit « brut de brut » d'un adolescent en colère, maniant l'ironie et l'humour, et bousculant la langue, n'était pas reproductible.

*Les Matitis* est un texte d'un genre incertain, ce n'est pas un roman, pas non plus un simple témoignage, il relève d'une forme d'écriture documentaire, qui accueille la fiction, une voix très présente s'y fait entendre, et dont le ton oscille entre dénonciation pamphlétaire et décrochage poétique. Il s'agit d'un texte linguistiquement hétérogène où se trouvent co-présents des discours, des mots, des façons de dire appartenant à des espaces discursifs différents, un texte hétérogène par sa langue également : un français châtié, dans un style parfois ampoulé, côtoie de nombreux mots d'argot et de français populaire librevillois.

Ce petit ouvrage, publié dans une petite maison d'édition, a fait l'objet de quelques articles universitaires<sup>22</sup>, dans les années 2000<sup>23</sup>. Tous s'attachent à la variété de langue travaillée dans le texte. Certains lui dénie toute qualité littéraire, soulignant l'effort que sa lecture impose au lecteur cultivé : « Les Matitis, [...], n'est certes pas un chef d'œuvre de la littérature africaine » écrit ainsi S. Mbondobari (2002 : 246) en ouverture de son étude, poursuivant : « Le récit foisonne d'expressions impropres et rares sont les écrivains gabonais moins respectueux des normes linguistiques qu'Hubert Freddy Ndong Mbeng », et renchérisant plus loin : « Il faut une bonne dose de courage aux lecteurs pour aller jusqu'au bout » (*ibid.* : 250), certains critiques allant même jusqu'à proposer des « traductions en français courant » de certains passages (Manbenga-Ylagou 2007)<sup>24</sup>. D'autres, au contraire, insistent sur le plaisir procuré par l'invention linguistique qui s'y déploie (Moutsinga 2009).

---

20. Créé en 1997 à la Rochelle par le metteur en scène P. Collet.

21. *Dôlè* d'I. Imunga, jeune cinéaste gabonais diplômé de la FEMIS, dont c'était le premier film de fiction (2000). H. F. Ndong Mbeng est crédité pour le scénario et les dialogues, avec I. Imunga et le cinéaste P. Mory, « père du cinéma gabonais ».

22. Par ordre chronologique de publication : Van Den Avenne (2001) ; Mbondobari (2002) ; Van den Avenne (2004) ; Manbenga-Ylagou (2007) ; Moutsinga (2009).

23. Je suis sans doute la première à m'être intéressée, d'un point de vue scientifique, à ce texte, d'abord lors d'un séminaire donné à des étudiants à l'ENS de Libreville (février 1999), puis lors du colloque « Les villes plurilingues » organisé par le laboratoire LASCIDYL de l'École Normale Supérieure de Libreville et l'Institut de la Francophonie (Université de Provence), Libreville (Gabon), 25-29 septembre 2000.

24. Je me souviens d'une conversation au Gabon en 1999 où l'on m'avait dit qu'il servait surtout aux enseignants à pointer les « gabonismes » et à montrer comment il ne faut pas écrire...

Ce livre a également servi de corpus linguistique pour l'inventaire des particularités lexicales du français du Gabon (Boucher & Lafage 2000). Dans cet ouvrage d'environ 2 500 entrées, *Les Matitis* fournit des exemples pour 100 entrées, ce qui n'est pas négligeable (4 % du lexique répertorié) ; dans plusieurs cas, il est la seule source citée (pour 29 mots ou expressions). On peut se poser la question de l'intégration dans ce dictionnaire de certains lexèmes, qui semblent davantage relever d'une création idiolectale<sup>25</sup>. Ce questionnement rejoint certaines critiques rencontrées par l'équipe de l'IFA : non prise en compte de la diachronie et faiblesse des études étymologiques (Schmidt 1993), sur-représentation du corpus littéraire, non représentatif des usages réels majoritaires (Massoumou 2006), non pertinence du classement en variétés nationales, les mots débordant parfois largement les frontières politiques des États (Frey 2004)<sup>26</sup>.

À partir de la réception de l'ouvrage de H. F. Ndong Mbeng, on peut aussi s'interroger sur la pertinence d'une catégorie « français des matitis » (Moutsinga 2009) pour nommer un parler qu'il serait bien difficile de circonscrire, ou du terme *matitismes* (*ibid.*) pour désigner certaines de ses particularités lexicales. B. Moutsinga fait ainsi du texte de H. F. Ndong Mbeng une lecture spéculaire : celui-ci serait le pur reflet, sans filtre, médiation, ou travail d'écriture, de l'univers tant matériel que linguistique des matitis :

Le narrateur parle dans ce texte comme on parle précisément dans un matiti [...]. (Moutsinga, 2009 : 176)

[...] une écriture dont les formes sont habitées de désordre, de matitisme [...]. (*loc. cit.*)

[...] la forme de l'écriture s'oralise et devient elle-même matitique, rencontre turbulente de l'oral et de l'écrit, lieu de misère et misère du lieu [...]. (*loc. cit.*)

[...] l'oralisation systématique des contenus que nous n'appelons plus l'écriture matitique mais inversement : matitique de l'écriture [...]. (*loc. cit.*)

La multiplication des néologismes (*matitisme*, *matitique*) jusqu'à l'absurde laisse entendre une impossibilité de décrire le texte d'une façon autre que circulaire (*Les Matitis* est un texte matitique). Se laisse lire ici une idéologie linguistique qui relie, par un procédé de récursivité fractale dirait J. T. Irvine et S. Gal (2000), français populaire et oralité, oralité et désordre, désordre et misère, etc. Le livre de H. F. Ndong Mbeng n'est pas écrit en « français des matitis », il est écrit en français, selon un *continuum* qui va du français le plus standard, voire d'un niveau de langue soutenu, au français oralisé. L'usage le plus saillant, et sur lequel s'arrête le plus les critiques, à savoir l'insertion de lexies argotiques, ne le distinguerait finalement pas de pratiques d'écriture littéraire apparentées

25. P. ex. : « haut social, *n.m. Dispon., oral, mésolecte, basilecte, péj.* Couches sociales privilégiées, nantis, personnes qui tiennent le haut du pavé. *Ce sont eux le bas\* social et là-bas, de l'autre côté des matitis\**, les beaux quartiers, ce sont eux le haut social, le sommet social. (Ndong Mbeng, 1992 : 116). ANTON. : bas\* social. » (Boucher & Lafage, 2000 : *passim*).

26. Ce qui ne veut pas dire que je sous-estime ces travaux, qui reposent sur maintenant plus de trente ans d'enquêtes et d'études de terrain, et ont le mérite de rendre compte de la vitalité de l'appropriation du français en Afrique sub-saharienne.

au roman réaliste, roman régionaliste ou roman exotique. Mais ce qui en fait la vraie qualité littéraire, son style marqué par des traits d'oralité déclamatoire, reposant sur des phénomènes de répétitions et amplifications, n'a pas été étudié. Si *Les Matitis* a acquis la légitimité d'être un objet d'étude scientifique, il n'a pas vraiment acquis de légitimité littéraire dans les cercles universitaires.

Je voudrais simplement revenir sur le statut que donne au livre de H. F. Ndong Mbeng le fait d'être utilisé comme corpus pour linguistes. *Les Matitis* est devenu comme une porte d'entrée dans l'univers langagier de quartiers populaires de Libreville, confirmant ce rôle de « cultural broker » de H. F. Ndong Mbeng, qui se retrouve, à son insu, informateur. Lui, le « touriste » des matitis, adolescent un peu « paumé » comme le sont les « lames » de W. Labov, qui ne maîtrise qu'imparfaitement l'argot, mais l'utilise, le met en scène, le traduit<sup>27</sup>. C'est également le même rôle d'intermédiaire que semble jouer H. F. Ndong Mbeng lorsque son texte est lu comme un document sur la vie dans les matitis<sup>28</sup>. Le lecteur devient touriste, et le narrateur le guide.

### **3. OUVERTURE : ENTEXTUALISATIONS ET IDÉOLOGIES LINGUISTIQUES**

La réception du texte de H. F. Ndong Mbeng pose aussi des questions sur la façon dont un texte circule de son espace de production, d'écriture, à d'autres espaces auxquels le connectent les circuits d'édition et de diffusion, et sur la façon dont il est lu quand il passe d'un espace à l'autre, comme je le pointais dans la première partie de cet article. On peut, dans ce cas précis, prendre comme à l'envers ce que dit J. Blommaert (2008) des textes qu'il caractérise de « grassroots literacy » (*i.e.* « writing performed by people who are not fully inserted into elite economies of information, language and literacy », *ibid.* : 7) lorsqu'ils passent de leur espace de production, en Afrique en l'occurrence, à d'autres espaces, occidentaux, où ils perdent de leur efficacité (« it loses voice and create 'misunderstandings' », *ibid.* : 24). En circulant du Gabon en France, qu'est devenu le texte de H. F. Ndong Mbeng ? Il a, à l'inverse de ce que décrit J. Blommaert, gagné en efficacité et légitimité. Que serait-il advenu de lui s'il avait été publié dans une maison d'édition gabonaise ? Et je crois que l'on peut affirmer que c'est parce qu'il a des côtés « grassroots », « from below » (Fabian 1990), et notamment à cause de la langue qui s'y donne à lire, qu'il a plu à la critique occidentale. Le « mal écrit » donnerait comme un surcroît de valeur au texte, il fonctionne aussi comme garant d'authenticité de la voix qui s'y donne à entendre. Dès lors, on peut se poser la question de ce que nous disent

---

27. Les mots non standard sont sur-signalés (49 sur les 100 « particularités » lexicales le sont) : guillemets, notes en bas de page, gloses (v. Van den Avenne, 2004 : 52-57).

28. C'est le cas dans nombre de travaux d'étudiants, principalement au Gabon, et que l'on trouve facilement en ligne, qui proposent des approches très sociologisantes, lisant le livre de Ndong Mbeng comme un témoignage.

ces liens entre « écrit malhabile » et « authenticité », dans la réception de textes « africains » et ce que cela peut révéler en termes d'idéologie linguistique. En effet, même si nous sommes loin de la feintise décrite par C. B. Vigouroux (2011) à propos des flyers publicitaires de « marabouts africains » en France, ou par V. Porra (2004) à propos de fausses lettres d'Africains publiés dans les *Annales coloniales*, il n'en demeure pas moins qu'il existe une forme d'attente du consommateur européen de textes « africains » en termes de « travail sur la langue ». Qui a aussi donné lieu à des fabrications littéraires talentueuses, comme le « rotten english » de K. Saro-Wiwa dans *Sozaboy* (1985), et sa traduction inventive et ingénieuse en français par A. Bissiri et S. Millogo (1998).

Par le parcours long que j'ai proposé, des entextualisations coloniales vers les productions littéraires post-coloniales, j'ai tâché de montrer que l'entextualisation du « français africain » est une co-construction, française et africaine, qu'elle ne peut se réduire à une analyse en termes d'« appropriation du français » par des locuteurs alloglottes, et qu'elle s'inscrit dans une histoire encore largement postcoloniale.

#### 4. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUTHIER-REVUZ J. (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, 2 tomes, Paris, Larousse.
- BARBER K. (2007), *The Anthropology of Texts, Persons and Publics: Oral and Written Culture in Africa and Beyond*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BINGER L.-G. (1892), *Du Niger au golfe de Guinée*, Paris, Hachette.
- BLACHÈRE J.-C. (1993), *Négritures : les écrivains d'Afrique noire et la langue française*, Paris, L'Harmattan.
- BLOMMAERT J. (2008), *Grassroots Literacy: Writing, Identity and Voice in Central Africa*, London/New York, Routledge.
- BOUCHER K. & LAFAGE S. (éds) (2000), *Le français en Afrique n° 14 : Le lexique français du Gabon*, Nice, BOFCAN.
- BOUTIN A. B. (2019), « État des lieux de la recherche sur le français en Afrique », *Langue française* 202. (ce volume)
- CAITUCOLI C. (2007), « Ahmadou Kourouma et l'appropriation du français : théorie et pratique », *Synergies Afrique Centrale et de l'Ouest* 2, 53-70.
- CALVET L.-J. (2011), « Raymond Mauny, un précurseur de la lexicographie du français en Afrique », dans R. Mauny ([1952] 2011), *Glossaire des expressions et termes locaux employés dans l'ouest africain*, Paris, OIF/Écriture, 7-20.
- CORCORAN P. (2018), « Le <devenir auctorial> d'Ahmadou Kourouma », *Continents manuscrits* 10. [disponible en ligne]
- CORCORAN P., DELAS D. & EKOUNGOUN J.-F. (2017), *Les Soleils des indépendances d'Ahmadou Kourouma : une longue genèse*, Paris, CNRS Éditions.
- COSTANTINI A. (2008), « Écrivez-vous petit-nègre ? La parole française écrite en situation d'énonciation coloniale et sa représentation », *Ponts* 8, 109-136.
- DAVESNE A. ([1931] 1950), *Mamadou et Bineta apprennent à lire et à écrire : syllabaire*, Paris/Strasbourg, Istra.

- DAVESNE A. & GOUIN J. (1939), *Mamadou et Bineta sont devenus grands : livre de français à l'usage des cours moyens et supérieurs des écoles de l'Afrique noire*, Paris/Strasbourg, Istra.
- DELAFOSSÉ M. (1904), *Vocabulaire comparatif de plus de soixante langues ou dialectes parlés à la Côte d'Ivoire*, Paris, Leroux.
- DELAFOSSÉ M. (1909), *Broussard ou Les états d'âme d'un colonial*, Paris, Publication du comité de l'Afrique française.
- DELAS D. (2012), « Langues et langages dans *Les Soleils des Indépendances* », *Textuel* 70, 57-62.
- DERIVE J. (1980), « Littérature négro-africaine et critique universitaire : identité d'un objet et spécificité des méthodes », *Ethnopsychologie* 2 (3), 41-59.
- DUCOURNAU C. (2017), *La fabrique des classiques africains : écrivains d'Afrique subsaharienne francophone*, Paris, CNRS Éditions.
- FABIAN J. (1990), *History from Below. The "Vocabulary of Elisabethville" by André Yav: Text, Translations and Interpretive Essay*, Amsterdam, John Benjamins.
- FREY C. (2004), « Particularismes lexicaux et variétés de français en Afrique francophone : autour des frontières », *Glottopol* 4, 136-149. [disponible en ligne]
- GASSAMA M. (1995), *La langue d'Ahmadou Kourouma ou le Français sous le soleil d'Afrique*, Paris, ACCT/Karthala.
- GUEYE A. (1948), « Le français tel qu'on le parle... au Sénégal, Chronique de l'IFAN », *Paris-Dakar*, n° 3756, samedi 15 mai 1948.
- HOUIS M. (1984), « Une variété idéologique du français : le <langage tirailleur> », *Afrique et langage* 21, 5-17.
- IRVINE J. T. & GAL S. (2000), "Language ideology and linguistic differentiation", in P. V. Kroskrity (ed.), *Regimes of Language: Ideologies, Politics, and Identities*, Santa Fe, School Of American, Research, 35-83.
- KOUROUMA A. (1968), *Les Soleils des indépendances*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal. [Paris, Éditions du Seuil, 1970]
- KOUROUMA A. (1990), *Monnè, outrages et défis*, Paris, Seuil.
- LABRUNE-BADIANE C. & SMITH E. (2018), *Les Hussards noirs de la colonie : instituteurs africains et « petites patries » en AOF (1913-1960)*, Paris, Karthala.
- MANBENGA-YLAGOU F. (2007), « Français et imaginaire populaires ou la poétique du social urbain dans la littérature africaine francophone », *Itinéraires et Contacts de Cultures* 39, 135-151.
- MANESSY G. ([1984] 1994), « Français tirailleur et français d'Afrique », dans G. Manessy (éd.), *Le français en Afrique noire : mythe, stratégies, pratiques*, Paris, L'Harmattan, 111-119.
- MARCILLAC M. de (2010), *Entretien avec Hubert Freddy Ndong-Mbeng*, École normale supérieure, Association Francophonie – ENS. [disponible en ligne]
- MASSOUMOU O. (2006), « Littérature et particularismes du français d'Afrique », *Revue électronique internationale des sciences du langage – SUDLANGUES* 6, 138-148.
- MAUNY R. ([1951] 1992), « Un conte en langage créole du Sénégal », dans P. Schmidt (éd.), *Bulletin du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire* 9, 9-13.
- MAUNY R. ([1952] 2011), *Glossaire des expressions et termes locaux employés dans l'ouest africain*, Paris, OIF/Écriture.
- MBONDOBARI S. (2002), « Écriture et construction identitaire : les marqueurs socioculturels dans *Les Matitis* d'H. F. Ndong Mbeng », dans R. Dion, H.-J. Lüsebrink & J. Riesz (éds),

- Écrire en langue étrangère : interférences de langues et de cultures dans le monde francophone*, Montréal / Frankfurt am Main, Éditions Nota Bene / Iko-Verlag für Interkulturelle Kommunikation, 245-263.
- MONOD J.-L. (1921a), *Premier livret de l'Écolier Noir – Lecture – Écriture – Langage, répondant au Programme des Écoles de Villages de l'AOF*, Paris, Delagrave.
- MONOD J.-L. (1921b), *Deuxième livret de l'écolier Noir*, Paris, Delagrave.
- MOURALIS B. (1984), *Littérature et développement*, Paris, Silex.
- MOUSINGA B. (2009), *Les orthographes de l'oralité : poésie du roman gabonais*, Paris, l'Harmattan.
- NDONG MBENG H. F. (1992), *Les Matitis*, Saint-Maur, Sépia.
- PORRA V. (2004), « L'invention de l'authenticité : paroles d'Africains dans la fiction coloniale des années 1920 », dans S. Gehrmann & J. Riesz (éds), *Le Blanc du Noir : représentations de l'Europe et des Européens dans les littératures africaines*, Münster, LIT-Verlag, 41-58.
- PRIGNITZ G. (2004), « Récupération et subversion du français dans la littérature contemporaine d'Afrique francophone : quelques exemples », *Glottopol* 3, 26-43. [disponible en ligne]
- RICHARD-MOLLARD J. (1948), « Le pathos <colonial>, Chronique de l'IFAN », *Paris-Dakar*, n° 3728, samedi 17 avril 1948.
- SCHMIDT P. (1984), « Un récit en aofien », *Cahiers de l'Institut Linguistique de Louvain* 9 (3-4), 189-202.
- SCHMIDT P. (éd.) (1992-1993), *Bulletin du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire n° 9 : Datations et matériaux pour servir à l'histoire du lexique français au Sénégal et secondairement aux pays avoisinants / A-B*, Paris, INaLF-CNRS, Didier Érudition.
- SEILLAN J.-M. (2003), « Le roman d'aventure coloniales africaines (1863-1914) : ébauche de typologie », dans J.-F. Durand & J. Sévry (éds), *Littératures et colonies*, Paris/Pondichéry, Kailash Éditions, 99-123.
- SILVERSTEIN M. & URBAN G. (1996), *Natural Histories of Discourse*, Chicago, University of Chicago Press.
- VAN DEN AVENNE C. (2001), « Un récit urbain plurilingue : *Les Matitis* d'Hubert Freddy Ndong Mbeng », *Plurilinguismes* 18, 49-66.
- VAN DEN AVENNE C. (2004), « La position énonciative complexe d'un écrivain d'Afrique francophone : le cas d'Hubert Freddy Ndong Mbeng », *Glottopol* 3, 44-59. [disponible en ligne]
- VAN DEN AVENNE C. (2007), « Petit-nègre et bambara : la langue de l'indigène dans quelques œuvres d'écrivains coloniaux en Afrique occidentale française », dans A. Queffélec & D. Perrot (éds), *Citer la langue de l'autre. Mots étrangers dans le roman : de Proust à W. G. Sebald*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 77-95.
- VAN DEN AVENNE C. (2013), « Reprise et détournement d'un stéréotype linguistique : les enjeux coloniaux et postcoloniaux de l'usage du « petit-nègre » dans la littérature africaine », dans L. Gauvin et alii (éds), *Parodies, pastiches, réécritures : la question des modèles dans les littératures francophones*, Lyon, ENS éditions, 263-275.
- VAN DEN AVENNE C. (2017), *De la bouche même des indigènes : échanges linguistiques en Afrique coloniale*, Paris, Éditions Vendémiaire.
- VIGOUROUX C. B. (2011), « Magic marketing: Performing grassroots literacy », *Diversities* 13 (2), 53-70.
- ZABUS C. (1991), *The African Palimpsest: Indigenization of Language in the West African Europhone Novel*, Amsterdam/Atlanta, Rodopi.